

Séance du 10 février 2015 à 19 heures

Commune de Cieurac – Salle des fêtes

Aujourd'hui, mardi dix février deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cieurac –Salle des fêtes

Etaient présents :

54 titulaires dont 6 possédant une procuration
7 suppléants dont 1 possédant une procuration

TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
Mme GARRIGOU (sup),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit),
Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri
(tit), Mme LOOCK Martine (tit) procuration de Mme LAGARDE
Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme FAUBERT
Françoise (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SAN JUAN Alain
(tit) procuration de M. TESTA Francesco (tit), Mme BOYER Noëlle
(tit), M. SINDOU Géraud (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme
LENEVEU Hélène (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme RIVIERE
Brigitte (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme HAUDRY Sabine (tit),
M. TILLOU José (tit) procuration de, Mme LANES Bénédicte (tit),
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. DUJOL Jean-Paul
(tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre
(sup),

CAILLAC
CATUS

CIEURAC
COURS

CRAYSSAC
ESPERE
FONTANES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT

M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),
Mme BOURDARIE Paulette (tit) procuration de M. PETIT Jean (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
Mme SOLIVERES Hélène (sup) procuration de M. CANCEIL
Philippe (tit),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),
M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup)
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD
Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit),
M. BERNIOT Pierre-Jacques (sup),
M. FERNANDEZ Pierre (tit)
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. LAVAU Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit)
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAIN
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
SAINT GERY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

Secrétaire de séance :

M. BOUIX Catherine,

AR PREFECTURE

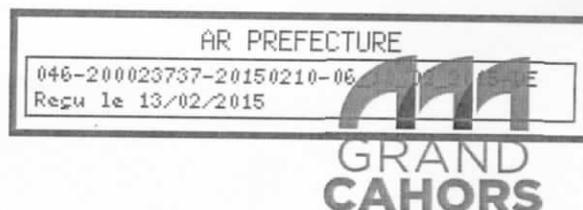
046-200023737-20150210-06_10_02_2015-DE
Regu le 13/02/2015

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE RESSOURCE – Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2015 - Budget Principal

A été adopté à l'UNANIMITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 10 février 2015

Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège DUBOR
Service : Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2015 – Budget Principal

Mesdames, Messieurs,

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Président, jusqu'à l'adoption du budget et sur autorisation du Conseil communautaire, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2014 s'élevaient sur le budget principal à 17 872 669.08 € (hors capital de la dette et hors opérations d'ordre) ; le quart de ces crédits représente donc 4 468 167.27 €.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits afin de permettre à Monsieur le Président d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget de l'exercice 2015 :

- Opération n° 156 : Travaux bâtiments ;
- Opération n° 240 : Fourrière animale ;
- Opération n° 152 : Maitrise d'œuvre concernant les armoires électriques ;
- Opération n° 224 : Diagnostic patrimoine : UTOM et complexe P Ilbert ;
- Opération n° 84 : Travaux de toitures et issues de secours, complexe de sports Pradines.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser M. le Président à engager, liquider et mandater des dépenses aux opérations précisées ci-dessus ;
- b- D'inscrire les crédits ci-dessus réalisés au budget primitif 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.
Pour extrait certifié conforme.



Le Président,
Jean-Marie AYOUSSEUZE-FAURE

